

HIVERNAGE EXCEPTIONNEL D'OIES CENDREES ET RIEUSES (Anser anser et albifrons)

A L'ETANG DE LA POITEVINIERE (J.P. MEROT)

I L'OIE CENDREE (Anser anser)

Comme sur beaucoup d'étangs, on note le passage régulier, d'Oies cendrées (Anser anser) à la Poitevinère. Il s'agit en général d'une halte momentanée :

- 60 le 06/12/82,
- 139 le 10/11/84, posées l'après-midi et le soir,
- 1 le 19/12/84,
- 189 le 16/12/85.

Cet hiver, pour la première fois, huit Oies cendrées ont hiverné du 24/11/85 au 09/02/86, soit une présence constante de deux mois et deux semaines !

L'HIVERNAGE DE L'OIE CENDREE EN EUROPE DE L'OUEST

Les Oies cendrées émigrent vers leurs quartiers d'hiver de septembre à novembre ; la plupart se rendent dans les Iles Britanniques, en Espagne, au Portugal et en Afrique du nord. Le retour s'effectue en février, mars (120 000 hivernantes en décembre 1983 dans les maxima du Guadalquivir en Espagne).

Si l'on établit un historique de l'hivernage de cette espèce, il semble que vers 1828 l'Oie cendrée hivernait dans la région d'Angers et y était "commune". En 1938, elle n'est plus considérée que comme hivernante irrégulière et peu abondante en France.

Récemment, l'hivernage intéressait à peine 70 individus dont la plupart étaient issues de réintroduction. De petits stationnements étaient notés en Lorraine, Champagne humide et plus rarement en baie du Mont-Saint-Michel, dans la région d'Angers et estuaire de la Gironde.

Actuellement, et par hiver "normal", plus de 600 Oies cendrées sont présentes en France, en moyenne. Il peut s'agir en partie des migrateurs tardifs mais il existe aussi des problèmes d'alimentation pour cette espèce en Espagne, obligeant peut-être certains oiseaux à stationner chez nous.

A titre d'exemple, nous citerons les chiffres de l'hiver 83 - 84 :

Baie de l'Aiguillon	: 210 le 15/01/84,
Saône-et-Loire	: 183 le 15/12/83,
Champagne	: 180 le 01/01/84
Ces trois premiers sites accueillant plus de 100 Oies cendrées.	
Charente-Maritime	: 46 (sur trois sites),
Estuaire Loire	: 18 (28 en 1985),
Baie de Somme	: 5 à 10
Baie du Mont-Saint-Michel	: 5 à 10,
Baie de Seine	: 7,
Indre-et-Loire	: 7,
Val de Loire - Allier	: 7.

Remarquons que les séjours prolongés ne peuvent s'effectuer que dans les réserves (espèce sensible à la pression de la chasse).

II L'OIE RIEUSE (Anser albifrons)

Plus étonnant est le stationnement de 19 Oies rieuses (Anser albifrons) dont huit adultes, du 29/12/85 au 18/01/86.

Ces dernières années quelques individus étaient observés de passage, en général avec des Oies cendrées. En janvier 1985, les observations avaient, cependant, été plus nombreuses (voir bulletin GOLA n° 5).

Ce stationnement est à rapprocher de l'observation de 40 individus posés le 29/12/85 au lac de Grand-Lieu. Il faut remonter à l'hiver 78/79 pour trouver un hivernage aussi prolongé en Loire-Atlantique (AR VRAN, synthèse Oies). Au contraire des Oies cendrées qui pâturaient la journée devant le château ! (sur une prairie) et se dégourdisaient de temps à autre les ailes en volant sur l'étang, les Oies rieuses utilisaient un gagnage éloigné de l'étang (où ?) et venaient sur l'étang en remise nocturne.

HIVERNAGE DE L'OIE RIEUSE EN EUROPE DE L'OUEST

L'Oie rieuse (Anser albifrons) niche dans la Toundra, de la Mer Blanche à la Kolyma, à l'extrême nord de la Russie et de la Sibérie. Les

migrations des Oies rieuses sont assez irrégulières et soumises à des changements périodiques. Elles migrent surtout vers l'Europe Centrale en octobre, novembre. Elles se montrent en Belgique, en Suisse où elles tendent à devenir les Oies les plus communes. La France est la limite sud-ouest de l'hivernage en Europe.

Historique : La France accueillait quelques milliers d'individus chaque hiver jusqu'au début des années 50.

Les deux principaux sites d'hivernage (marais de Vilaine : 3 000 oiseaux ; marais de l'estuaire de Seine : plus de 1 000 oiseaux) ont été abandonnés progressivement entre 1950 et 1960, suite à un appauvrissement du milieu naturel et à une augmentation de la pression de chasse. Il restait alors les polders du Mont-Saint-Michel avec 850 oiseaux en 1969, mais là aussi la mise en cultures des prairies humides et la chasse, ont fait baisser les effectifs. Les prairies inondables des environs d'Angers ont de même été abandonnées.

Actuellement, la baie du Mont-Saint-Michel continue à recevoir en hiver normal quelques oiseaux (5 à 100), mais les stationnements y sont brefs comme en baie de Somme. Cependant, ces deux sites servent de replis en cas d'accidents climatiques.

Pendant l'hiver 83/84, les sites d'hivernage ont été :

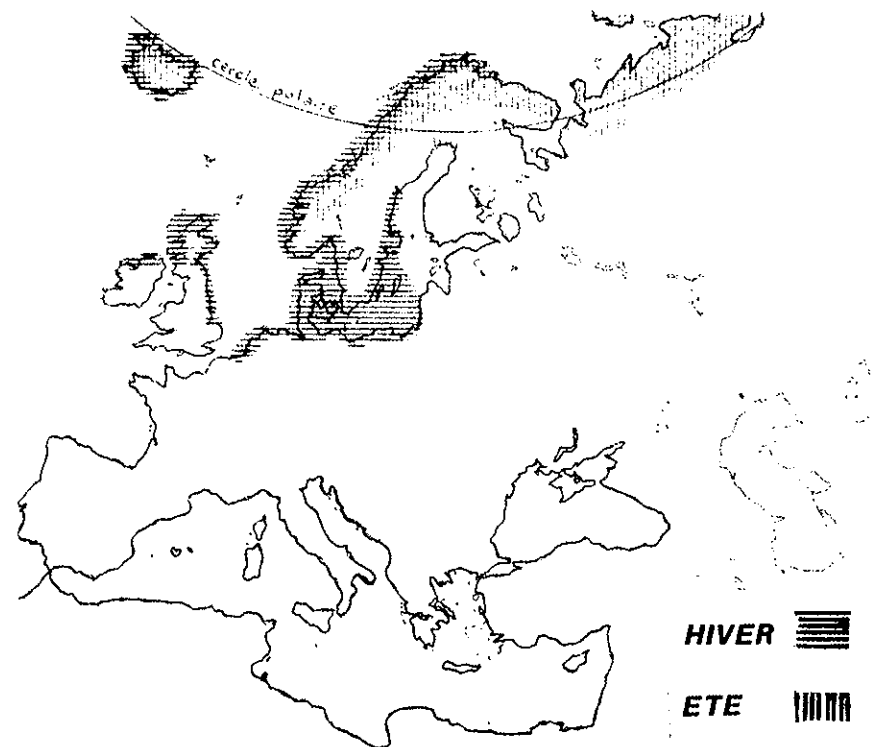
La Champagne	: 81 oiseaux le 15/01/84 (réservoir de la Marne et de la Seine),
l'Alsace	: 12 à 15, fin janvier 84,
la Vendée	: 6 au 15/01/84 en baie de l'Aiguillon,
la Camargue	: 5 au 15/12/84, cinquième hivernage depuis 1963.

BIBLIOGRAPHIE

GEROUDET : "les Palmipèdes"

Décembre 83 " Anatidés et zones humides de France métropolitaine" (O.N.C. YESOU)

"Oies grises" compte-rendu de C.RIOLS 83/84.



STATUT DU HARELDE (*Clangula hyemalis*) EN EUROPE
d'après M.A. OGILVIE, Ducks of Britain
and Europe;